



AVIS DE PROMULGATION

Avis public est donné que lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford tenue le 6 mai 2025, le règlement suivant a été adopté :

RÈGLEMENT NUMÉRO 726-25-04 MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT 726-18, TEL QU'AMENDÉ, RELATIF À LA GESTION CONTRACTUELLE

Ledit règlement est disponible à l'Hôtel de ville au, 1 rue Principale, à Bedford, durant les heures d'ouvertures ou sur notre site web : www.ville.bedford.com .

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Bedford, ce 8 mai 2025.

M^e Catherine Nadeau, OMA
Directrice générale adjointe et greffière